

Parce que nous sommes tous des parents d'élèves, votez :



l'Association locale, indépendante, de parents d'élèves bénévoles,
non affiliée et non politisée qui s'engage à vos côtés

Votez pour une équipe dynamique, ouverte et conviviale, qui vous
représentera activement au sein du

COLLEGE
ALBERT EINSTEIN



Valérie CAMPANACCI (3e4) – Laëtitia YVENOU-JEZEQUEL (5e3) – Odile LADOUCEUR RAYAR (5e1) –
Bénédicte CUISSET (5e3) – Clémence GALLAIS (6e1) – Christelle BERC (4e2) – Bénédicte ALKOMBRE
(5e4) – Maly HOANG (4e1) – En médaillon : en haut, Virginie RIVET (4e3) – Christelle LEMONNIER
(6e4) – en bas, Sophie RATHIEUVILLE (5e5) – Matthieu JAQUEMET (5e1, 3e1)

Nous nous engageons à :

- Vous représenter au Conseil d'Administration, aux commissions éducatives, aux conseils de discipline
- Faire le lien entre vous, parents, et l'équipe pédagogique lors des conseils de classes (questionnaires) et vous tenir informés au travers des comptes-rendus
- Vous informer sur la vie du collège
- Porter les sujets qui concernent nos enfants et la vie scolaire (recherche de stage de 3e, orientation...)
- Être votre relais auprès des professeurs et de l'équipe administrative
- Agir pour la sécurité et le bien-être de nos enfants

Nos enjeux 2019/2020 :

- Poursuivre nos échanges constructifs avec la nouvelle direction du collège
- Suivre la restauration scolaire par C'Midy
- Vous informer sur les travaux de rénovation

ELECTIONS DES REPRÉSENTANTS DE PARENTS
D'ÉLÈVES AU CA DU COLLÈGE

Chacun des 2 parents vote :

soit **vendredi 11 octobre 2019** en
salle 16 (rez-de-chaussée) de 15h à
19h soit **par correspondance**

aipe.einstein@gmail.com
<http://www.aipe78114.org>



Pourquoi voter ?

Dans la continuité de l'école élémentaire, les représentants AIPE au collège sont des parents d'élèves élus préoccupés par l'enseignement à Magny-les-Hameaux. Notre association n'est affiliée à aucune fédération, syndicat ou parti politique. Nous participons à la vie de l'établissement en facilitant les relations entre les parents d'élèves et la communauté éducative.

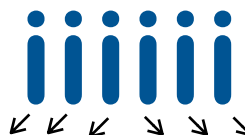
Nous pouvons assurer un rôle de médiateur en agissant auprès de M. Beneddine, le Chef d'Etablissement, en facilitant l'échange. Nous collaborons avec l'équipe administrative du collège et portons les sujets qui concernent nos enfants et la vie scolaire. Les parents d'élèves élus au conseil d'administration du collège Albert Einstein sont membres à part entière de ses instances participatives pour vous représenter (comme au conseil d'école pour l'enseignement primaire).

Voter, c'est être acteur de la scolarité de votre enfant !

Chacun des 2 parents vote :
1 enfant (ou une fratrie) = 2 votes



6 parents élus au Conseil d'Administration



Commissions Educatives, d'Hygiène et Sécurité, Conseil de Discipline, ...



2 parents délégués au Conseil de classe

Où intervenons-nous ?

Auprès du Chef d'Etablissement

Il dirige le collège et préside le Conseil d'Administration :

- Il a autorité sur tous les personnels mis à sa disposition. Il exécute le budget et rend compte de sa gestion devant le Conseil d'Administration.
- Il peut prendre la responsabilité de mesures graves (fermeture de l'établissement, suspension des enseignements) si nécessaire.
- Il veille au bon déroulement des enseignements, de l'orientation et du contrôle des connaissances des élèves.

Aux Conseils de Classe (3 par an)

2 parents d'élèves par classe, répartis en fonction des résultats des élections du début d'année, y participent. Ils préparent un questionnaire préalable au conseil de classe et transmettent aux parents intéressés une information globale de la classe. Ils sont votre relais avec les enseignants.

Au Conseil d'Administration

Il réunit (environ 6 fois par an) des représentants des collectivités territoriales, des enseignants, des administratifs, des élèves et **des parents d'élèves** pour aborder :

- **l'autonomie pédagogique du collège** : préparation de la rentrée scolaire, liens avec les écoles primaires et lycées, projet d'établissement, règlement intérieur, avis sur les choix pédagogiques, avenir des options et sections ;
- **son fonctionnement administratif** : nombre d'heures d'enseignement attribuées à chaque niveau ;
- **sa vie financière et matérielle** : depuis le 1/1/2019, la restauration scolaire a été confiée à une société d'économie mixte, C'Midy, totalement indépendante du collège.

Le Conseil d'administration missionne des instances comme la Commission Educative, le Conseil de Discipline.